

■ **Association Vin et Terroir**, à Cully, rue Davel 14, c/o Hervé Detomasi, CH-550-1043310-6. Nouvelle association. Statuts du 14 décembre 2004. But: promotion et mise en valeur des terroirs viticoles de ses membres, ainsi que soutien et développement des ventes des produits de ces terroirs. Ressources: cotisations, droits d'entrée, participations au démarrage de carton, revenus des activités de l'association, dons, legs et subventions. Organes: assemblée générale, comité de trois membres au moins, organe de contrôle. L'association est engagée par la signature collective à deux de Leyvraz Marc-Henri, de et à Rivaz, président, et Detomasi Hervé, de Lutry, à Cully, secrétaire, tous deux membres du comité.

Journal no 2542 du 10.03.2005
(02749490 / CH-550.1.043.310-6)